

Genre du véhicule Remorque pour engins de sport	Marque de fabrique A S S	Type A S S 2	Fiche d'homologation No. CH 9050 02
--	-----------------------------	-----------------	--

Constructeur A S S - Fahrzeugbau, Lastrup (D)
 sur la plaquette du constructeur "ASS 2"
 Identification devant le No. du châssis -
 Plaquette constructeur à l'avant sur la carrosserie
 Numéro du châssis à l'avant sur la première traverse
 Importateur principal PETER WEISS, 8212 Nohl am Rheinfall
 Véhicule homologué 39 779

Châssis
 Nombre d'essieux 1 (essieu tandem) Nombre de roues 4 Suspension caoutchouc Direction -
 Frein de service mécanique, par inertie, à expansion interne, sur toutes les roues;
avec blocage automatique de recul, avec sécurité de rupture
 Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur toutes les roues, levier avec secteur

Carrosserie remorque pour le trsp. de chevaux de selle

Dimensions	intérieur		extérieur	
	av	ar	av	ar
Longueur			4160	
Largeur	1650		2100	
Hauteur			2620	
Porte à faux	av		av	2800
	ar		ar	1360
Empattement			710	
Voies	av		ar	1916
Distance anneau axe	av		ar	2800
Distance pivot			axe ar	-

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	50	500	550
Charge utile	-	1450	1450
Poids total	50	1950	2000
Poids garantis	100	2000	2000
Pneus		165 R 13	
Pty / bar		- / 2,3	
Charge pour Vmax		2 x 1045	
		100	

Vitesse maximale selon constructeur _____
 Vitesse maximale selon tenue route _____

Moteur de travail
 Marque _____ Type _____
 Bruit _____ à l/min _____
 Silencieux _____
 Mesure des gaz _____
 Déparasitage _____

Equipement
 Feux rouges R-S1 (E)
 Feux stop R-S1 (E)
 Clignoteurs ar 2a (E)
 Catadioptres av I (E)
lat. -
ar III (E)
 Feux de gabarit av A (E)
lat. -
ar -
ar vers l'av -
 Eclairage plaque 1/au centre de la paroi arrière
 Cale 2/220x100x90 mm

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Remorque pour engins de sport
Marque et type A S S ASS 2
FH-No CH 9050 02
Carrosserie remorque pour le trsp. de chevaux de selle

Poids à vide 550
Charge utile 1450
Poids total 2000

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation